

Digne-les-Bains : le centre de santé départemental sera mis en service fin 2024

Chantiers - Publié le 22 avril 2024 à 09h05, par Hélène Saveuse

Pas de retard pour le projet d'aménagement du centre de santé départemental à Digne-les-Bains. Les travaux de réaménagement du rez-de-chaussée de l'immeuble François Cuzin devraient débuter en septembre 2024.



Les travaux d'aménagement du futur centre de santé départemental démarreront en septembre 2024 au rez-de-chaussée de l'immeuble François Cuzin. ((L.-N.S))

Dans le département des Alpes de Haute-Provence, 23 000 habitants de plus de 16 ans n'ont pas médecin traitant. Alors, pour répondre aux besoins non couverts, le Département a choisi d'offrir une offre médicale complémentaire. Le premier étage de la fusée de ce plan d'action est **l'aménagement d'un centre de santé à Digne-les-Bains**.

Une livraison estimée fin 2024

Ce centre de santé départemental, d'environ 150 m², sera aménagé au rez-de-chaussée de l'immeuble François Cuzin, un bâtiment à vocation sociale imaginé par l'architecte **Jérôme Apack**, avec **Céline Teddé**, et **Christophe Flachaire**, inauguré en 2012 par Jean-Louis Bianco, alors président du Conseil général. L'immeuble abrite déjà le centre médico-social (CMS) de Digne-les-Bains et la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). « *Nous sommes en train de vider les locaux qui servaient jusqu'ici à stocker du matériel pour les services départementaux et qui abritaient également l'amicale du personnel* », précise **Gérald Garin**, directeur des Bâtiments et de la Logistique au Département. Il assure que les travaux d'aménagement, imaginés en interne avec le soutien du bureau d'études méen **Sud Etudes Engineering**, pourront démarrer au mois de septembre 2024.

La consultation des entreprises devrait être lancée courant mai-juin 2024. « *Sur ce chantier, il n'y aura que du second œuvre. Les locaux sont bruts; mais il ne s'agit pas de travaux lourds. Ce projet devrait être livré fin 2024* », poursuit-il. L'enveloppe dédiée aux travaux s'élève à 150 000 € HT. « *Avec le mobilier, nous devrions atteindre les 200 k€* », ajoute t'il.

Attirer des médecins dans le département

Si le nouvel équipement doit apporter une offre médicale complémentaire aux habitants du territoire, il doit aussi inciter des médecins à s'installer dans le département. Et pour cause, aujourd'hui, **les effectifs de médecins généralistes y sont en forte diminution**. Ils étaient 187 en 2013, contre 164 en 2022. Leur moyenne d'âge est également plus haute que la moyenne nationale. Seuls 13,4 % ont moins de 40 ans. **Un tiers d'entre eux a plus de 60 ans** et va donc partir à la retraite dans les prochaines années.

Sur le principe, le futur centre de santé devrait accueillir trois médecins à temps plein, deux infirmiers en pratique avancée, deux secrétaires médicales, dont un coordonnateur à mi-temps. A terme, le Département des Alpes de Haute-Provence envisage aussi d'installer un médecin généraliste dans chacun de ses CMS, et réfléchit même à **une offre de soins itinérante**, avec des "médicobus".

A noter que le Département a récemment obtenu un agrément auprès de la faculté de médecine, en qualité de terrain de stage, pour ses trois centres médico-sociaux. Des internes pourront donc venir se former et pratiquer la médecine dans les CMS de Sisteron, Manosque et Digne-les-Bains.